



RAPPORT DU MAIRE

Faits saillants du rapport financier et du
rapport de l'auditeur externe pour l'exercice
2019



La Loi sur les cités et villes prévoit que le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité, conformément aux modalités déterminées par le conseil.

Considérant ce qui précède, j'ai l'honneur de vous présenter les faits saillants pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 à la page suivante. Vous trouverez aussi dans ce document quelques faits intéressants sur la Ville et un rappel de quelques projets réalisés en 2019.

LA VILLE EN BREF

5,2 km²
DE SUPERFICIE

UN ÂGE
MÉDIAN DE

41,7
ANS

67,2 %
DE PROPRIÉTAIRES

32,8 %
DE LOCATAIRES

11 200
CITOYENS

5 263
LOGEMENTS

282
COMMERCES

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2019 démontrent, pour l'administration municipale, un excédent de l'exercice à des fins fiscales de **1 668 998 \$**. Les revenus totalisent **19 502 059 \$** et les charges et les affectations se chiffrent à **17 833 061 \$**. L'excédent accumulé est de **4 430 918 \$**, le capital non engagé du fonds de roulement est de **395 351 \$** et le capital disponible du fonds des parcs est de **62 551 \$**. Le solde disponible de la réserve financière pour les services de l'eau et de la voirie est de **411 111 \$**.

Au cours de l'année, la Ville a réalisé pour **6 041 058 \$** de dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations ont été payées à même l'excédent, le fonds de roulement, le fonds des parcs, le budget ou des subventions.

La dette à long terme est passée de **11 628 100 \$** au 31 décembre 2018 à **10 420 500 \$** au 31 décembre 2019, soit une diminution de **1 207 600 \$**.

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Le rapport de l'auditeur indépendant, Goudreau Poirier inc., mentionne qu'à leur avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de L'Île-Perrot au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

QUELQUES RÉALISATIONS DE 2019

Réhabilitation
23^e Avenue

Processus
d'amélioration
continue

d'affichage municipal

Suite du projet

Aménagement

sentier boulevard Perrot

Réappropriation par les citoyens de la
rampe de mise à l'eau de
la Pointe de Brucy

Installation d'un
remonte -personne
au centre communautaire

Installation d'une balançoire pour personne à
mobilité réduite au parc de la Famille

Installation dans les parcs de
boîtes à livres

Phase 2
collecte
matières
alimentaires

Acquisition
terrain
intersection
Grand
Boulevard
et boulevard
Perrot

Par ailleurs, vous pourrez consulter le présent rapport ainsi que les documents suivants sur le site Web de la municipalité au www.ile-perrot.qc.ca, en cliquant sur l'onglet « La Ville », puis « Portrait financier » :

- Le rapport financier et le sommaire de l'information financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
- La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de l'exercice financier 2019 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.
- La rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Ville, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Aussi, sous l'onglet « Services aux citoyens », en cliquant sur « Publication », vous pourrez consulter le rapport annuel de la direction générale. Vous en apprendrez ainsi plus sur les services municipaux et les projets sur lesquels ils ont travaillé en 2019.

Pour terminer, je tiens à souligner que la santé financière de la Ville de L'Île-Perrot se porte très bien grâce à de nouvelles normes de gestion extrêmement rigoureuses.

Le maire,



Pierre Séguin
Le 9 juin 2020

